

Séance du 14 avril 2007

1°) Compte-rendu de la séance précédente

Présents (6/8) : BERTHOUMIEUX Jacques, PENATO Frédérique, ROSSELL Jean-Michel, SOUQUET Vincent, RIEU Patrice, GALIN Jean-Pierre

Absents excusés : CHARRUE Gaëlle, ANE François (a donné procuration à Mr BERTHOUMIEUX)

Adopté

2°) Compte Administratif 2006

Monsieur SOUQUET, Adjoint, préside la séance et présente le résultat de gestion 2006 (voir vues d'ensemble et détaillées en annexe au compte-rendu) pour le budget principal, en accord avec la Trésorerie Générale :

	Résultat clôture exercice 2005	Part affecté à l'investissement exercice 2006	Résultat de l'exercice 2006	Résultat de clôture 2006
Investissement	- 21 601,68	0	-100 800,14	- 122 401,82
Fonctionnement	+ 90 977,82	(-) 21 601,68	+ 84 540,86	+ 153 917,00
Solde	+ 69 376,14	(-) 21 601,68	- 16 259,28	+ 31 515,18

Crédits utilisés en 2006, globalement par section :

Total section	par	Dépenses en €	Recettes en €	Résultat /solde	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement non réalisé techniquement	Déficits ou excédents reportés de 2005	Solde réel Consolidé 2006
Investissement		364 381,09	263 580,95	- 100 800,14	+ 92 539,45	-21 601,68	- 29 862,37
Fonctionnement		238 845,83	323 386,69	+ 84 540,86	- 92 539,45	+ 69 376,14	+61 377,55

Commentaires :

Le déficit d'investissement s'explique par deux subventions de l'Etat et de l'Europe (au prorata des réalisations) pour la sécurisation de La Trappe (24 822 €) et de l'Etat pour le parcours Accrobranches (18 359 €), réalisés avant l'été 2006 et qui n'étaient toujours pas versées au 31/12/2006, pondéré par la réalisation en totalité de l'emprunt accrobranches (76 000 €) alors qu'il reste encore 55000 € de travaux à réaliser (sanitaires + modifications d'un atelier + contrôle complémentaire des arbres)

L'excédent de fonctionnement pourrait être plus important avec un emprunt d'assainissement payé à tort en totalité par la Commune en 2006 et que le SMDEA doit lui rembourser (4 700 €) en 2007.

Cependant le titre afférent à la taxe pour non réalisation de 6 emplacements de parkings (titre de 12 000 €) inclus en recette en 2006 devra être annulé en 2007, un modificatif de permis de construire (Grand Hôtel), en cours d'instruction, réalisant ces emplacements.

Le Compte Administratif du budget principal, mis au vote, est adopté à l'unanimité (6 voix dont 1 procuration).

Budgets Annexe :

Pour le budget annexe **d'aide sociale (CCAS)**, peu utilisé, le résultat constaté est de :

	Résultat 2005
Investissement	+ 0,00
Fonctionnement	+ 136,76

Le CA2006 du CCAS est adopté à l'unanimité des présents.

3°) Budget primitif 2007

Monsieur le Maire reprend la présidence de séance.

a) Il propose l'affectation du résultat 2006 de la façon suivante :

Déficit d'investissement 2006 = - 122 401,82 €.....> affecté d'office au D001 du budget d'investissement 2007.

Excédent de fonctionnement (+ 153 917,00 €)réparti de la façon suivante :

Compte 1068 (recette d'investissement) = + 122 401,82 € pour financer le déficit vu précédemment
Compte R002 = + 31 515,18 en recette de fonctionnement

La proposition est adoptée à l'unanimité (7 pour dont une procuration)

b) Les grands équilibres proposés du budget 2007 sont les suivants :

Fonctionnement

	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement
Crédits votés	458 010,72	426 495,54
R002 résultat (excédent) reporté 2006		31 515,18
Total section fonctionnement	458 010,72	458 010,72

Investissement

	Dépenses investissements	Recettes investissement
Crédits votés	939 748,10	1 062 149,92
D001 report déficit investissement 2006	122 401,82	
Total section d'investissement	1 062 149,92	1 062 149,92

Total du budget	1 520 160,64	1 520 160,64
------------------------	---------------------	---------------------

Voir en annexe le détail

Commentaires sur le fonctionnement : 11 068,24 € sont provisionnés en dépenses imprévues
27 418,31 € sont employés au paiement des intérêts de la dette
16 682,00 € sont employés en subventions aux diverses associations (voir le détail en annexe)
187 512,24 € seront virés à la section d'investissement se

décomposant en :

62 487,34 € en remboursement du capital de la dette
113 025,00 € en reversement de transfert du droit à déduction de la TVA des projets
Accrobranches et Utopia
12 000,00 € en autofinancement pour les projets

Les autres comptes suivent l'évolution du coût de la vie.

Commentaires sur l'investissement : 22 opérations (voir en annexe) sont inscrites mais ne seront engagées que celles pour lesquelles des opportunités de subventionnement se présenteront.

Les plus importantes seront :

le cinéma d'arts et d'essais (579 847 € TTC)
l'aire de camping cars (30 000 €TTC)
le revêtement du Pont des Thermes (18 068 €TTC)
la fin du programme de sécurisation de La Trappe et celui de Ruguère (37 595 €)
la fin du programme accrobranches avec le sanitaire des thermes (55 500€)
l'étude d'urbanisation de la zone des campagnes (12 629,76 €)
l'histoire des passages transfrontaliers (INTERREG 38 500 €)
le patrimoine de montagne 1°T et 2°T (9 545 + 10 000€)

VOTE des Taux d'imposition : Pour équilibrer le budget une recette de 86 000 € est nécessaire en contributions directes (impôts locaux). Monsieur le Maire propose d'augmenter uniformément les quatre taxes de 2,5 %.

	<p>Soit pour chaque taxe :</p> <p>Taxe d'habitation : 3,63 Foncier bâti : 10,66 Foncier non bâti : 41,75 Taxe professionnelle : 17,15</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité (7 pour dont une procuration)</p> <p>Monsieur le Maire soumet au vote de l'assemblée le budget 2007 : Adopté à l'unanimité (7 pour dont une procuration)</p> <p>Budget annexe 2007 du CCAS : Report en recette des 136,76 € d'excédent 2006 et affectation de la somme en dépenses d'alimentation. Adopté à l'unanimité des présents</p>																																
<p>4°) Personnel.</p>	<p>Mr Le Maire annonce que Mme Souque fera valoir ses droits à la retraite au mois d'octobre. Une discussion s'engage sur le profil du futur poste et la recomposition des emplois communaux. Le choix des personnes se fera après sélection par jury et choix définitif de Mr le Maire. Une opération en biseau peut être mise en place pour le secrétariat : recrutement d'un CDI jusqu'à l'arrivée de la prochaine équipe municipale.</p>																																
<p>5°) Demande formulée par la société de gestion des thermes pour la liaison de transport public</p>	<p>La société de gestion des Thermes, par contact téléphonique, pose le problème de la liaison Toulouse-Aulus, direct, pour les curistes arrivant par avion ou train. Après débat il sera demandé à la société de formuler sa demande par écrit, de préciser les horaires et jours souhaités, d'établir un quantitatif prévisionnel du nombre de passagers potentiels et par mois. Cela permettra d'évaluer l'enjeu financier, de proposer une répartition pour la prise en charge du financement entre les partenaires (prestataire actuel, société de gestion des Thermes, collectivités...) qui auront à se prononcer sur leur participation éventuelle. Un simple aménagement des horaires par le prestataire actuel pourrait apporter ce service.</p>																																
<p>5°) Coupes affouagères</p>	<p>Le règlement des coupes est établi (voir en annexe). Le prix d'une coupe (10 stères environ) est porté à 30 € (15 € pour la demi coupe des résidents secondaires). Vote : Adopté à l'unanimité</p>																																
<p>6°) Cinéma d'Arts et d'Essais</p>	<p>Bilan du plan de financement, après accord de principe de la Communauté des Communes de participer au financement à hauteur de 20 000 € :</p>																																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Dépenses</th> <th>Recettes</th> <th>organismes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montant total HT des travaux prévisionnel</td> <td>484 822,00</td> <td>121 205,00</td> <td>Subvention région 25% du HT</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>96 670,00</td> <td>Subvention département (20%)</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>50 000,00</td> <td>Subvention CNC</td> </tr> <tr> <td>TVA</td> <td>95 025,00</td> <td>20 000,00</td> <td>Subvention C de C d'Oust</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>95 025,00</td> <td>Récupération TVA par transfert du droit à déduction</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>196 947,00</td> <td>Emprunt</td> </tr> <tr> <td>Total TTC</td> <td>579 847,00</td> <td>579 847,00</td> <td>Total</td> </tr> </tbody> </table>		Dépenses	Recettes	organismes	Montant total HT des travaux prévisionnel	484 822,00	121 205,00	Subvention région 25% du HT			96 670,00	Subvention département (20%)			50 000,00	Subvention CNC	TVA	95 025,00	20 000,00	Subvention C de C d'Oust			95 025,00	Récupération TVA par transfert du droit à déduction			196 947,00	Emprunt	Total TTC	579 847,00	579 847,00	Total
	Dépenses	Recettes	organismes																														
Montant total HT des travaux prévisionnel	484 822,00	121 205,00	Subvention région 25% du HT																														
		96 670,00	Subvention département (20%)																														
		50 000,00	Subvention CNC																														
TVA	95 025,00	20 000,00	Subvention C de C d'Oust																														
		95 025,00	Récupération TVA par transfert du droit à déduction																														
		196 947,00	Emprunt																														
Total TTC	579 847,00	579 847,00	Total																														
	<p>Après négociation avec les services compétents de la préfecture sur la durée de la Délégation de Service Public à soumettre en appel d'offre, la durée de 15 ans est retenue et ne fera pas l'objet d'opposition du contrôle de légalité.</p> <p>Les différents scénarii d'implantation dans le secteur de la Gare seront présentés lors de la réunion du 20 avril 2007 sur l'urbanisation des Campagnes avec les propriétaires concernés par l'opération</p> <p>Le Conseil confirme à l'unanimité le plan de financement et mandate Monsieur le Maire pour lancer les appels d'offre pour la maîtrise d'œuvre, la DSP et l'emprunt.</p>																																

**7°) Questions
diverses**

Monsieur le Maire demande de reconduire les emplois saisonniers pour l'été (médiathèque et visites du moulin et de l'église) aux mêmes conditions que les années précédentes : Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande le renouvellement du deuxième emploi saisonnier d'agent technique pour 6 mois: Adopté à l'unanimité

Une animation est programmée cet été dans toutes les communes du canton autour de la protection des grands rapaces de Pyrénées (Gypaète barbu..) dans un partenariat entre le PNR (parc naturel régional-syndicat mixte de préfiguration) et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)